

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU

02 FEVRIER 2026 À 19H00

PRÉSENTS	F. DUMAS (Le Maire), F. BOULOT, F. MATHÉ, L. BOUVERET, E. CANU, M. GRACIA, A. GUILLOT, F. RIVIER, A. GRIMARD,
ABSENTS EXCUSÉS	O. CLABAUX (pouvoir à A. GRIMARD), M-H. DUPUY, A. CAVARD, E. POUIT, N. MOTARD (pouvoir à F. DUMAS)
Secrétaire de séance	F. RIVIER
Début de la séance : 19h00	

Florian DUMAS procède à l'appel des conseils municipaux.

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

Le procès-verbal du conseil précédent a été validé.

L'ordre du jour est entamé.

Affaires communales

- **N° 2026-001 - Contrat d'entretien des climatisations d'une partie des bâtiments communaux**

Florian Dumas rappelle que la commune disposait d'un contrat d'entretien avec la société CG Clim pour les 5 climatisations de la salle des fêtes. Celui-ci est arrivé à échéance.

Depuis, la bibliothèque et la salle des associations ont également été équipées de climatisation.

Aussi, il convient de choisir un professionnel pour l'entretien annuel de l'ensemble de ces climatisations.

Deux entreprises ont été sollicitées :

B&G Plomberie Chauffage : entretien annuel d'un multi split de 5 unités (salle des fêtes) + un multi split de 4 unités (bibliothèque et salle asso) --> 780€

CG Clim : même prestation --> 888€

Le moins disant est la société B&G Plomberie Chauffage dont le siège est à Civrac de Blaye.

DÉLIBÉRATION

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE à l'unanimité de valider de la proposition de l'entreprise B&G Plomberie Chauffage d'un montant de 780€.

- N° 2026-002 - Nomination d'un représentant des intérêts de la commune : cession ZO 87

Florian Dumas rappelle que, par délibération en date du 20 janvier 2025, le conseil municipal a autorisé la cession de la parcelle ZO 87 pour un montant de 5 000€.

Afin de procéder à la signature de l'acte administratif de vente, il convient de nommer un élu pour représenter les intérêts de la commune. Il est proposé de nommer Françoise MATHE, 1ère adjointe.

DÉLIBÉRATION

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE à l'unanimité de nommer Françoise MATHE, 1ère adjointe, pour représenter les intérêts de la commune dans le cadre de la cession de la parcelle ZO 87.

Finances

- N° 2026-003 - Autorisation de mandater à hauteur de 25% d'investissement

Florian Dumas expose la possibilité de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2026, dans la limite maximum de 25% du montant inscrit au Budget 2026 (hors chapitre 16, lié aux remboursements d'emprunts).

Chapitre d'investissement	Budgétisé en 2025
20 - immobilisations incorporelles	260,00 €
21 - immobilisations corporelles	1 441 278,31 €
23 - immobilisations en cours	14 268,95 €
Total	1 455 807,26 €

La délibération consiste à autoriser la possibilité de réaliser des dépenses d'investissement à hauteur maximum de 363 951,82€, soit 25% du montant inscrit au budget en 2025, en attendant le vote du budget 2026.

Les dépenses concernées pourraient être les suivantes :

Objet	Montant maximal autorisé	Article et chapitre d'investissement
-------	--------------------------	--------------------------------------

Travaux de restructuration de l'école communale	363 951.82 €	21312 - Bâtiments scolaires 2111 - Terrains Chap. 21 - immobilisations corporelles
Total	363 951.82 €	

DÉLIBÉRATION

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, AUTORISE, à l'unanimité, le Maire à mandater des dépenses d'investissement en 2026, dans la limite de 25% du montant inscrit au budget 225 (hors chap 16), conformément au tableau ci-dessus.

Questions diverses :

Compte-rendu des commissions ou syndicats

- Syndicat du Collège Val de Saye : F. MATHE et A. GRIMARD

- CIAS : F. MATHE fait le bilan de l'année et indique qu'il y a 300 inscrits.

La maison partagée : 3 places sont prises sur 6 disponibles

Epicerie sociale : cela concerne 439 personnes.

À noter le départ de Charlene ; et plusieurs congés maternité.

- CIAC (F. MATHE) : Apéro-concert prévu le 4 avril prochain à Civrac-de-Blaye avec les "Petites scènes" de l'IDDAC. À noter l'arrivée d'une nouvelle coordinatrice.

- SDEEG (F. MATHE) : il propose de nombreux accompagnements à destination des communes.

- STC (F. DUMAS et F. BOULOT) : 5 communes sur 8 ont recruté un agent technique.

Il y a une problématique d'équité (utilisation du STC à 2-3% sur quelques communes)

Débats à suivre après un temps de réflexion sur l'orientation du STC.

Animations

Récapitulatif des animations futures (notamment accueil du conseil communautaire de février)

Elections municipales :

15 mars et 22 mars

Tenue des bureaux :

8h-13h : M-H DUPUY ; E. CANU ; E. POUIT ; F. DUMAS

13h-18h : F. RIVIER ; M. GRACIA ; F. MATHE ; A. GRIMARD

Ecole :

Point de négociation avec l'entreprise NEVEU sur le DGD

Création d'une 12ème fiche incidente.

ALSH :

16 lots (dont 1 infructueux) qui sera validé au prochain conseil communautaire.

Requête déposée au Tribunal Administratif contre le PC par un voisin

Organisation d'une réunion d'informations pour le voisinage le plus proche le 22 janvier 2026

Séance levée à 19h50

Secrétaire de séance,
F. RIVIER



Maire de la commune,
F. DUMAS

